

Monsieur l'Inspecteur d'académie,

La rentrée 2012 dans le premier degré se présente de la façon la plus inquiétante qui soit. Monsieur le Recteur, sous l'injonction du ministre de l'Education Nationale vous a retiré 40 emplois. Notre département, selon vos services attend à la rentrée prochaine 1070 élèves de plus.

C'est selon nous une dotation positive de 40 emplois qu'il aurait fallu pour maintenir le taux d'encadrement, déjà fortement dégradé, constaté dans le département à la dernière rentrée.

Le calendrier hâtif qui nous a été imposé pour préparer cette carte scolaire, ne nous a pas permis de recueillir la totalité des informations auprès de nos collègues alors que nous allons totaliser plus de 140 postes fermés.

Les secteurs qui vont faire les frais de cette politique sont multiples :

La mission des RASED, réduits presque à néant en quatre ans de mesures, est transformée. Puisqu'il ne reste plus de personnels pour prendre en charge la difficulté scolaire, on renvoie sur l'aide personnalisée la prise en charge de la difficulté scolaire, avec les limites et les insuffisances de ce dispositif.

Le vivier des remplaçants est utilisé pour éponger les flux démographiques. Faudra-t-il recourir aux contractuels pour assurer les remplacements ? Faudra-t-il renoncer totalement à la formation continue, après que l'on ait détruit la formation initiale ?

L'école rurale est malmenée : votre document de travail prévoit la fermeture de classes dans 7 écoles primaires dont la plupart sont situées dans des zones rurales éloignées, mal desservies, relevant parfois même de zones de montagne.

L'école maternelle, encore et toujours, continue d'être victime des mesures de carte scolaire. On a depuis longtemps cessé de comptabiliser les deux ans, on en parfois vient aujourd'hui parfois à ne plus prendre en compte les trois ans qui ont eu la malchance de naître après le 1^{er} septembre.

Même si l'on raisonne en écartant la notion de postes au profit de la logique de classe, l'équilibre entre ouvertures et fermetures de classes n'est pas réalisé puis que des 72 ouvertures envisagées, il faut déduire les 12 consolidations des mesures provisoires prises en septembre dernier.

Aux populations de notre département, durement touchées par la crise, on retire l'espoir de trouver à l'école publique, pour leurs enfants, des conditions d'accueil et d'étude de qualité.

Des choix budgétaires préjudiciables à l'intérêt du pays ont conduit le gouvernement à se servir du budget de l'école publique pour éponger des déficits budgétaires qui trouvent leur origine ailleurs, notamment dans une politique fiscale aux services des privilégiés.

La législature se termine en portant ses coups les plus durs contre l'Ecole Publique. Il s'agit là d'un choix de société majeur, qui engage l'avenir de plusieurs générations d'élèves et pousse le pays dans la voie de la régression. C'est cette politique que nous dénonçons. C'est cette politique qui nous conduit à rejeter les fermetures de classes et de postes que vous soumettez aujourd'hui à l'avis du CTSD.